



**Grand Est  
Infrastructures**

1, rue des Arquebusiers  
67000 Strasbourg

12 mai 2026

**Fiche de poste  
Représentant MOA**

## Contexte

En 2020, les besoins de financement à 12 ans pour maintenir et moderniser certaines lignes ferroviaires du réseau régional étaient estimés à environ 1 milliard d'euros. Faute d'investissements suffisants, près de 75 % des lignes de desserte fine du territoire (LDFT) sont aujourd'hui menacées par des limitations de vitesse, voire des suspensions de circulation à court terme.

Face à cette situation, la Région Grand Est a défini plusieurs objectifs :

- Réduire les coûts de gestion et d'entretien grâce à une gouvernance régionale ;
- Améliorer la qualité de service pour les usagers en renforçant l'offre, la régularité et la performance des infrastructures ;
- Accélérer les investissements ;
- Mettre en place un modèle de gestion intégré ;

Dans cette perspective, la Région a signé le 20 février 2020 un protocole d'accord avec l'État et SNCF Réseau (dit « protocole de Girancourt »). Ce protocole prévoit le maintien de certaines lignes dans le réseau structurant de SNCF Réseau, et le transfert progressif de la gestion d'autres lignes à la Région à partir de 2022. La mise en œuvre de cette politique a conduit à la décision de transférer la propriété des Lignes de Desserte Fines du Territoire (LDFT) et des lignes capillaires fret à la Région.

Ainsi, la Région Grand Est, autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, devient propriétaire des lignes de desserte fine du territoire et des gares concernées.

Compte tenu des enjeux, la Région a choisi un modèle contractuel garantissant efficacité, maîtrise publique et soutenabilité financière. Elle conclut donc une concession « in house » ayant pour objet la gestion des infrastructures, incluant :

- la conception, la réalisation, le financement et le pilotage d'un programme d'investissement ;
- la gestion et l'entretien des lignes de desserte fine du territoire, des gares et des lignes capillaires fret.

**La mission comprend également la réalisation et l'exploitation des installations de maintenance et de remisage nécessaires à l'ouverture à la concurrence, en raison de leur lien direct avec l'infrastructure.**

La SPL GEI réalise donc, en sa qualité de maître d'ouvrage, l'ensemble des opérations nécessaires avant le lancement de toute réalisation des travaux Sites de Maintenance et de Remisage, et notamment les études de conception. Elle mène ces étapes préalables et l'exécution des Travaux Sites de Maintenance et de Remisage dans le respect de la réglementation applicable et des règles de l'art.

La SPL GEI planifie, organise et réalise les travaux des Sites de Maintenance et de Remisage. Elle se munit pour cela de toutes les autorisations nécessaires et procède aux acquisitions foncières nécessaires.

Elle réalise les prestations d'entretien-maintenance des Sites de Maintenance et de Remisage à compter de l'achèvement des travaux et définit un programme de de Gros Entretien Renouvellement.

**C'est dans ce cadre que la SPL Grand Est Infrastructures est aujourd'hui à la recherche de son nouveau Représentant MOA.**

## Missions du poste

En tant que Représentant MOA, vous serez le **chef d'orchestre du pilotage des projets de construction et de régénération des infrastructures ferroviaires et bâtiments**. Votre rôle est stratégique et opérationnel, vous êtes garant de la bonne exécution des opérations dans le respect des coûts, des délais et des exigences de qualité.

## Activités principales

En temps que représentant MOA de la SPL Grand Est Infrastructures, vous serez amenés à :

### **Piloter des projets de construction et de régénération, notamment**

- Assurer la maîtrise d'ouvrage des projets d'infrastructure ferroviaire et de maintenance (ateliers de maintenance, gares, bâtiments techniques)
- Définir les objectifs techniques, financiers et calendaires de chaque projet
- Coordonner les études de faisabilité, les diagnostics et la programmation des opérations
- Superviser la planification et le suivi des travaux en lien avec les équipes techniques et les prestataires

### **Gérer des parties prenantes et suivi contractuel, notamment**

- Assurer l'interface avec la Région Grand Est, les collectivités locales, les entreprises de travaux et les bureaux d'études
- Piloter les marchés publics et les contrats avec les prestataires
- Organiser et animer les comités de pilotage et les réunions de suivi des projets

### **Contrôler la conformité du projet et en maîtriser les risques, notamment**

- Garantir le respect des réglementations en matière d'urbanisme, de sécurité (notamment ferroviaire) et d'environnement
- Assurer la gestion des risques et anticiper les aléas techniques et financiers
- Veiller à la bonne réception des ouvrages et à leur mise en exploitation dans les meilleures conditions et dans le respect du planning

### **Optimiser des projets et développer des innovations**

- Développer des outils de suivi et d'optimisation des coûts et des délais
- Contribuer à l'amélioration des processus de gestion de projet et à l'innovation dans les méthodes constructives
- Assurer une veille sur les évolutions réglementaires et techniques du secteur ferroviaire

## Compétences et qualités requises

### Savoir :

- Excellente maîtrise de la gestion de projets de construction et d'infrastructure
- Connaissance approfondie des marchés publics et du cadre réglementaire ferroviaire
- Maîtrise des référentiels de gestions de projet
- Bonne expertise des infrastructures ferroviaires et des marchés globaux de performance

### Savoir-faire :

- Capacité à piloter plusieurs projets simultanément en mode multi-acteurs
- Fortes compétences en négociation et en gestion contractuelle
- Forte capacité d'identification des informations pertinentes et d'analyse
- Capacité de formalisation et de rédaction

### Savoir-être :

- Autonomie
- Diplomatie
- Capacité au dialogue et au travail d'équipe
- Capacité d'adaptation
- Rigueur, fiabilité
- Esprit d'initiative